
Bourses SSA 2016 pour la création chorégraphique

Communiqué

Lausanne, avril 2016

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) vient d'attribuer sept bourses d'un montant global de 80 000 francs à des chorégraphes et compagnies de danse indépendantes suisses ou établis en Suisse.

Ces bourses annuelles sont destinées à soutenir la création de nouvelles œuvres chorégraphiques originales par des compagnies de danse indépendantes suisses ; elles sont attribuées chaque année par un jury composé de professionnels, nommé par la SSA.

Le jury chargé d'examiner les 26 projets soumis au concours était composé de Anna Hohler (journaliste indépendante et dramaturge, Lausanne), Corinne Jaquiéry (journaliste culturelle et chargée de cours de communication, Lausanne) et Gianni Malfer (directeur Danse Suisse). Il a décidé, après une analyse appropriée de chacun des projets, d'attribuer les bourses aux chorégraphes et projets suivants:

Dans la catégorie A (chorégraphes dits « émergents ») :

- Le projet *Du bist was du holst* de Claire Dessimoz
- Le projet *On Air_un code d'oiseaux* de Lorena Dozio

Dans la catégorie B (chorégraphes dits « confirmés ») :

- Le projet *De nouveau poursuivies par l'orage* de Perrine Valli
- Le projet *Pièce de Resistance* de Felix Duménil
- Le projet *iFeel4* de Marco Berrettini

Dans la catégorie C (chorégraphes dits « établis ») :

- Le projet *Islands* de Guilherme Bothelo
- Le projet *CUT* de Philippe Saire

Cette action du Fonds culturel SSA sera reconduite en 2017. Le règlement 2017 sera disponible sur le site www.ssa.ch / Fonds culturel dès l'automne 2016 ou peut être obtenu sur simple demande.